



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Pour marquer cette fin d'année, la Lettre pro vous propose, aujourd'hui et mardi, de revenir sur les événements qui ont marqué les douze derniers mois. L'année 2023 a été marquée par de nombreux chantiers, l'arrivée de nouvelles prises en charge, les discussions sur le projet médical du futur CHRU, de nombreux travaux de recherche et la mobilisation des professionnels de santé face à de nombreuses crises. Dans la Lettre pro de mardi, nous vous parlerons de ce qui s'est passé cette année dans le médico-social, en matière de prévention, de santé-environnement, en matière de recherche et de formation. Nous vous livrerons aussi le palmarès des Lettre pro les plus lues en 2023.

En route vers le CHRU



L'année a été rythmée par les travaux autour du projet médical du futur CHRU. Le document a été approuvé en octobre par les instances des trois hôpitaux (CME et conseils de surveillance). Dans son avis envoyé aux responsables des filières, l'ARS salue un projet qui « témoigne de votre ambition commune pour la mise en place d'une offre de soins graduée, coordonnée et adaptée aux enjeux de santé de notre territoire. Les priorités déterminées, dès lors qu'elles sont bien mises en œuvre, nous assurent déjà une trajectoire jalonnée vers des parcours de soins plus intégrés entre vos trois établissements et les hôpitaux de proximité. » ([Lire la Lettre pro du 24 novembre](#)).

Fin mai, Jean-François Carencu, alors ministre délégué chargé des Outre-mer, était venu en Guyane pour souligner l'importance de définir un projet médical commun aux trois futurs sites du CHU, travail qui revient d'abord aux médecins. Début juillet, un séminaire à Sinnamary permettait de constater que des organisations ont été trouvées pour la plupart des 35 filières.

Fin septembre, de nouvelles discussions ont aussi marqué le début des échanges entre directrices des soins, cadres supérieurs et certains cadres de santé autour du volet soignant du projet. Ceux-ci se sont poursuivis mi-décembre, à Saint-Laurent du Maroni. Toujours fin septembre, les directions administratives ont discuté du renforcement du GHT, via l'initiative GHT+ pour accompagner la création du CHRU. Une rencontre a également eu lieu avec l'Association des maires de Guyane pour répondre à leurs questions sur l'avancée du projet.

L'offre de soins se renforce



Hôpitaux de proximité de Saint-Georges de l'Oyapock et Grand-Santi

Les hôpitaux de proximité sont créés. Les trois centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges ont reçu le label d'hôpital de proximité mi-avril. Celui de Saint-Georges est inauguré mi-septembre par le ministre délégué aux Outre-mer,

Philippe Vigier. Au cours des dernières années, les équipes médicales et paramédicales ont été renforcées. La fin 2023 a été marquée par la livraison du matériel d'imagerie médicale, qui permet de réaliser des examens osseux et pulmonaires. La création de ces hôpitaux de proximité permet des améliorations dans la prise en charge. Ainsi, le 12 octobre, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) autorise l'utilisation de l'antivenin Antivipmyn Tri dans les sites isolés, à condition qu'il soit administré par un médecin urgentiste sous la supervision d'un médecin réanimateur. Ce sera le cas dans les hôpitaux de proximité. Cette supervision par un praticien de l'hôpital de Cayenne se fera par télé-médecine. Le gain de temps estimé pour ces patients est de trois heures par rapport à un transfert sur le littoral.

La prise en charge des AVC s'améliore. Le 2 mai, ouvre l'unité neurovasculaire (UNV territoriale), avec un neurologue de garde 24/24. Installée au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), elle est la structure pivot pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et des accidents ischémiques transitoires (AIT). Cette unité est composée de quatre lits de soins intensifs neurovasculaires (USINV) et de dix lits d'UNV. Dix médecins composent l'équipe, autour du Pr Bertrand de Toffol. Cette création, prévue par le Projet Régional de Santé (PRS), doit permettre d'améliorer la prise en charge des patients et de réduire la mortalité et la morbidité.

Le Chog ouvre son centre de santé... Le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais inaugure en mars son centre de santé, sur le site de l'ancien hôpital, en centre-ville. Deux médecins généralistes – quatre à terme –, salariés du Chog, accueillent les patients pour des soins primaires et secondaires. Ils pourront devenir leur médecin traitant. Nous vous l'avons fait découvrir [fin avril](#).

...Le Dr Vassili Stylios aussi... Depuis le 1er janvier, le cabinet dentaire du Dr Vassili Stylios, à Rémire-Montjoly, a le statut de centre de santé. Il est administré par une association, Ogso, pour Organisation guyanaise pour la santé orale. « Le centre de santé, ça change tout, témoignait le chirurgien-dentiste dans la Lettre pro. Maintenant, je suis salarié. On ne fonctionne plus comme un libéral. Il y a les salaires à payer. Comme je suis le coordinateur, ça me donne une grosse responsabilité vis-à-vis des salariés. »

...Et également la Croix-Rouge. En fin d'année, à Cayenne et Kourou, les centres de prévention santé (CPS) de la Croix-Rouge française deviennent des centres de santé (CDS). Ils conservent leur activité historique de prévention (dépistage et vaccination) et ajoutent une activité de médecine de ville, facturée à l'Assurance maladie. Celui de Saint-Laurent du Maroni, incendié fin mai pendant des violences dans la sous-préfecture, ne pourra ouvrir que lorsque les équipes auront intégré de nouveaux locaux. En attendant, elles partagent les locaux de l'Akatij.

Biosoleil ouvre de nouveaux laboratoires. Début décembre, le groupe Biosoleil ouvre son vaisseau amiral sur la ZAC de Soula, à Macouria. Installé sur deux niveaux, il abrite une activité de laboratoire de prélèvement et un plateau technique de 800 m² pour l'analyse médicale. Ce dernier comprend une salle technique pour les analyses d'immunologie et hématologie, une autre pour les analyses de microbiologie, et une troisième pour des analyses dites « spécialisées » comme le dosage du mercure, le dosage du plomb et une plateforme de séquençage à haut débit. Au même moment, le groupe ouvre un laboratoire à Saint-Laurent du Maroni. Un autre doit suivre à Mana. Avant cela, ses dirigeants, Marc Ledy et Xavier Agapit, avaient ouvert un laboratoire à Rémire-Montjoly, en février.

Du nouveau matériel au laboratoire du Chog. Le laboratoire du Chog s'équipe en milieu d'année d'un nouvel appareil de biologie moléculaire : le Cobas Roche 5 800. Cette machine permet de réaliser de grosses séries de bilans d'infections sexuellement transmissibles, Covid-19, VIH, recherche du papillomavirus. Nécessaire face à la hausse des IST dans l'Ouest.



CHK : équipements cardiologie et nouveau scanner

Le CHK développe son activité d'HDJ... Cette année, le Centre Hospitalier de Kourou a ouvert des hôpitaux de jour en cardiologie et infectiologie, après celui de diabétologie en 2022. La cardiologie s'est aussi dotée d'équipements neufs pour les tests d'effort. Une unité de douleurs thoraciques a également vu le jour au premier trimestre, pour garantir un bilan rapide aux personnes arrivant aux urgences.

...Et se dote d'un nouveau scanner. Début avril, un premier patient a bénéficié d'un scanner réalisé par le nouvel appareil du centre hospitalier de Kourou (CHK), qui a coûté 500 000 euros. La principale évolution tient à la présence d'un module cardiaque pour réaliser des coronoscanner. Il bénéficie aussi d'une vitesse d'acquisition plus rapide et d'une caméra pour placer le patient.

Deux nouveaux Ssiad dans les Savanes et sur le Littoral ouest. Jusqu'à cette année, seule l'Île-de-Cayenne était dotée d'un service de soins infirmiers à domicile (Ssiad). Désormais, le territoire des Savanes et le Littoral ouest ont également le leur. Le premier, doté de 60 places, est géré par l'Ebène ; le second, avec 34 places, l'est par Rainbow, dont nous avons accompagné les équipes dans la [Lettre pro du 2 mai](#). De nouveaux appels à candidatures ont été lancés en fin d'année pour deux nouveaux Ssiad : 44 places dans l'Est guyanais et 39 supplémentaires dans l'Ouest.

La boucle semi-fermée, « un énorme poids en moins » pour les diabétiques de type 1. Ce dispositif, remboursé depuis deux ans par la Sécurité sociale, calcule lui-même la quantité d'insuline à délivrer. Six premiers patients en bénéficient depuis début avril, après avoir été formés à son utilisation, en même temps que les professionnels du service de diabétologie de l'hôpital de Cayenne. Nous les avons suivi lors d'essais sur le sentier du Rorota, à Rémire-Montjoly, dans la [Lettre pro du 11 avril](#).

Le dispositif de sage-femme référente entre en vigueur. Depuis fin novembre, les femmes enceintes ont la possibilité de déclarer le nom d'une sage-femme référente à l'Assurance maladie. Le but est de renforcer la coordination des soins des patientes pendant et après leur grossesse en lien avec le médecin traitant.

Cancérologie : traiter 80 % des patients en Guyane. En Guyane, environ 500 personnes reçoivent un diagnostic de cancer chaque année. Si la plupart des cancers nécessitent une chirurgie, déjà disponible ici, plus des deux tiers ont besoin d'une radiothérapie et doivent, par conséquence, quitter le territoire pour recevoir des soins. Fin février, les Pr Gilles Calais et Stéphane Culine ont présenté leur rapport sur le développement de la cancérologie en Guyane. Il prévoit un développement progressif de l'offre de soins avec trois sites de chirurgie du cancer (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent), deux sites d'oncologie médicale (Cayenne et Saint-Laurent), ainsi qu'un centre de radiothérapie à Cayenne, idéalement dans les trois à quatre ans. Le développement de la médecine nucléaire à titre diagnostique est envisagé, les années suivantes. Environ 80 % des patients guyanais seraient alors entièrement pris en charge sur le territoire, ce

qui leur éviterait des évacuations sanitaires vers les Antilles ou l'Hexagone. Depuis le 1er janvier, le Centre de coordination en cancérologie est géré par le CHK. C'est lui qui valide la qualité de ce qui est fait en matière de cancérologie en Guyane. La fonction était assurée jusque-là par le réseau régional de cancérologie.

Laissez-passer : une nouvelle procédure plus respectueuse des droits des patients. Les patients et parturientes en situation irrégulière ont parfois besoin d'obtenir un laissez-passer pour les points de barrage routiers de Régina, de Saint-Laurent du Maroni ou de la police aux frontières (PAF à l'aéroport, lors d'évacuations sanitaires), afin d'accéder à des soins, programmés ou urgents, justifiés par leur état de santé et médicalement prescrits, et indisponibles dans leur secteur de prise en charge initial ou en Guyane. Jusqu'à présent, les prescripteurs devaient adresser une demande détaillée à l'ARS, qui donnait un avis et gérait le dossier de demande. Ce n'est plus le cas depuis avril, date d'entrée en vigueur de la nouvelle procédure détaillée dans la [Lettre pro du 7 avril](#).

Du nouveau en chirurgie



De la chirurgie en cabinet d'ophtalmologie. Réaliser de la chirurgie ophtalmique en cabinet de ville, c'est une première en France et c'est en Guyane qu'elle se passe. Depuis le début de l'année, le Dr Max Gérard, ophtalmologue libéral à Cayenne, réalise l'opération du ptérygion primitif, une tumeur bénigne qui pourrait toucher 12 % de la population. Jusque-là, cet acte ne pouvait être réalisé qu'en établissement de santé. Cette innovation a été reconnue dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale 2018, un dispositif permettant d'expérimenter de nouvelles organisations en santé reposant sur des modes de financement inédits. Nous avons assisté à une opération, que nous vous avons relatée dans la [Lettre pro du 28 juillet](#).

Le CHK reçoit un robot chirurgical. C'est le premier en Guyane. Depuis quelques mois, le Centre Hospitalier de Kourou est équipé d'un robot chirurgical. Celui-ci bénéficie à tout le territoire. Il permet de nouvelles opérations et améliore les conditions de travail des chirurgiens. Nous aurons l'occasion de vous le présenter plus en détails dans une prochaine Lettre pro.

La chirurgie de l'obésité redémarre. Après plusieurs années d'interruption sur le territoire, la chirurgie de l'obésité a redémarré dans les deux centres hospitaliers de Cayenne et Kourou, autour du Dr Nadia Sabbah, cheffe du service d'endocrinologie-diabétologie à Cayenne, et de deux chirurgiens, les Dr Hakim Amroun (chef de pôle à Cayenne) et Aziz Khazraï (Kourou). Une chirurgie qui s'intègre à un parcours de soins préalable de plusieurs mois, conformément aux recommandations de la Haute autorité de santé.

Des premières pour le Chog. Pour la première fois à Saint-Laurent du Maroni, un patient a bénéficié d'une chirurgie complète de l'épaule, avec la pose d'une prothèse. Une opération déjà réalisée ailleurs en Guyane, notamment à Kourou. Début mars, le Dr Claude Benedetto avait réalisé la première opération de la carotide du Chog, sur un patient de 73 ans.

Les professionnels mobilisés face aux crises



Les responsables de l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS/Paho) à Régina

La fin d'Air Guyane. Le 29 septembre, ce qui était impensable se produit : Air Guyane, la seule compagnie aérienne qui desservait régulièrement les communes de l'intérieur, est liquidée. L'épilogue de nombreux mois de difficultés. **Dès le 12 mai, la Lettre pro** s'inquiétait de l'arrêt des livraisons de médicaments à la pharmacie de Maripasoula. Plus jamais le service ne reprendra normalement, à partir de là. L'entreprise est placée en liquidation judiciaire le 2 août avec poursuite d'activité pendant deux mois. La fin d'Air Guyane impacte le fonctionnement des CDPS et des hôpitaux, mais aussi de l'HAD Rainbow, de l'officine de Maripasoula et de la Croix-Blanche, ainsi que les missions de l'ARS en matière de contrôle de la qualité de l'eau de consommation et d'enquêtes environnementales. Les hélicoptères et les avions des sociétés privées, ainsi que les pirogues sont sollicités. Jusqu'à la décision du 29 septembre. Face à l'impossibilité d'une reprise d'activité rapide, l'inquiétude se fait jour pour les patients chroniques ayant reporté leurs rendez-vous sur le littoral, ce qui amène l'ARS à financer à son tour des heures de vol pour les hôpitaux. Dans le même temps, la Collectivité territoriale (CTG) lance une procédure d'urgence. Une nouvelle compagnie est désignée début décembre, pour sept mois. Un nouvel appel d'offres sera lancé en début d'année.

La sécheresse perturbe l'alimentation en eau potable. Sous l'effet d'El Nino, la Guyane subit une sécheresse intense depuis juin. Entre août et novembre, les précipitations sont en baisse de 10 à 85 % selon les secteurs. Le niveau des cours d'eau est exceptionnellement bas, ce qui perturbe l'alimentation en eau potable. L'usine de la Comté a bénéficié d'une étroite surveillance, pour éviter que l'eau de mer ne remonte jusqu'au captage. Les dispositifs mis en œuvre après la sécheresse de 2009 ont permis d'éviter un tel scénario. Dans les communes isolées, le problème a été plus criant. Plusieurs captages se sont retrouvés à sec. De nombreux cas de maladie hydrique sont repérés, en fin d'année. La préfecture a ainsi demandé à l'ARS d'installer un Safe Water Cube dans le village d'Elahé, à Maripasoula. Cette sécheresse a aussi renchéri le transport du fret en pirogue et a empêché le transport de professionnels par ce moyen, pour des raisons de sécurité. La plateforme alimentaire de la Croix-Rouge a procédé à la distribution de bouteilles d'eau, notamment à Saül, coupé du reste du territoire avec l'arrêt d'Air Guyane.

La Guyane en épidémie de dengue. L'épidémie de dengue reprend en avril. Il n'y en avait pas eu depuis 2020 et le sérotype majoritaire, le 3, n'a pas circulé depuis une vingtaine d'années. Cela signifie que peu de personnes sont immunisées. Les premiers cas apparaissent dans les Savanes en avril. Kourou est entièrement touché à partir de la mi-juin, période où un premier foyer actif est repéré à Saint-Laurent du Maroni. A la rentrée, les Antilles sont touchées par le sérotype 2. Ce même sérotype devient majoritaire, au côté du 3, dans l'Île-de-Cayenne deux mois plus

tard. Dans les derniers jours de l'année, l'épidémie était en hausse partout sur le territoire. Pour tenter d'accélérer le diagnostic et donc la prise en charge et les mesures individuelles de protection, l'ARS a initié le dispositif Labo sans ordo, en juin à Kourou. Il n'est plus nécessaire d'avoir une ordonnance de son médecin pour effectuer un test de dengue PCR et/ou sérologique dans les deux laboratoires privés. Cette innovation a été évaluée après un mois. Elle pourrait être rééditée.

Paludisme : la Paho en Guyane alors que les cas augmentent. La Guyane est inscrite dans la trajectoire vers l'élimination du paludisme. Fin novembre, à l'occasion d'une visite en Guyane, les responsables de la Pan-American Health Organisation (Paho) ont répété leur soutien aux professionnels du territoire pour atteindre cet objectif. Plusieurs travaux seront menés l'an prochain, notamment pour permettre une utilisation plus large de la primaquine. La Guyane a désormais comme objectif de ne compter aucune transmission autochtone à partir de 2025 pour être certifiée exempte de paludisme par l'OMS en 2028. L'année aura aussi été marquée par une augmentation des cas, alors que leur nombre avait été divisé par dix en quinze ans, pour s'établir entre 100 et 150 ces dernières années, il a enregistré un point bas en 2022, avec 51 accès palustres identifiés sur le territoire. Cette année, il y en avait déjà 88 après les neuf premiers mois. Cinq cas de paludisme à Plasmodium falciparum ont été enregistrés, en juin, à Matoury. Il s'agit des premiers, dans la commune, depuis 2015. Les cinq patients – dont deux ont été hospitalisés – habitent autour de PK 10 et PK 11, sur la RN2, secteur connu et surveillé pour ces gîtes larvaires. Une opération de dépistage actif est menée dans les jours suivants dans ces secteurs sans révéler d'autres infections. Un sixième cas sera diagnostiqué mi-juillet. En novembre, une vingtaine de cas ont été diagnostiqués à Saint-Georges où des opérations de dépistage auront lieu en début d'année. Suivront six cas en décembre dans le village de Cacao, à Roura. Fin novembre, la Guyane a aussi dû faire face à une rupture de stock de Riamet, suite à des problèmes d'approvisionnement. L'occasion de rappeler qu'en médecine de ville, il faut continuer d'orienter ses patients avec accès palustre vers l'hôpital. La France s'est engagée à éliminer le paludisme de son territoire dans les prochaines années. En fin d'année, [***l'ARS a mis à jour sa carte du risque paludique.***](#)

Les professionnels de santé face aux violences. Les professionnels de santé ne sont pas épargnés par la violence qui touche largement les Guyanais. A plusieurs reprises, durant l'année, nous avons relatés les agressions dont ils ont été les victimes. Ainsi, des hommes armés ont tiré sur le propriétaire de la pharmacie Voltaire à Cayenne, fin juin, alors qu'il venait de fermer son officine. Le lendemain, les pharmacies ont fermé leurs portes et ont continué de fonctionner à guichet fermé. Début mars, les médecins libéraux de l'Île-de-Cayenne ont reçu un « bouton panique », des mains des représentants de l'URPS médecins, du conseil départemental de l'Ordre des médecins et du syndicat CSMF.

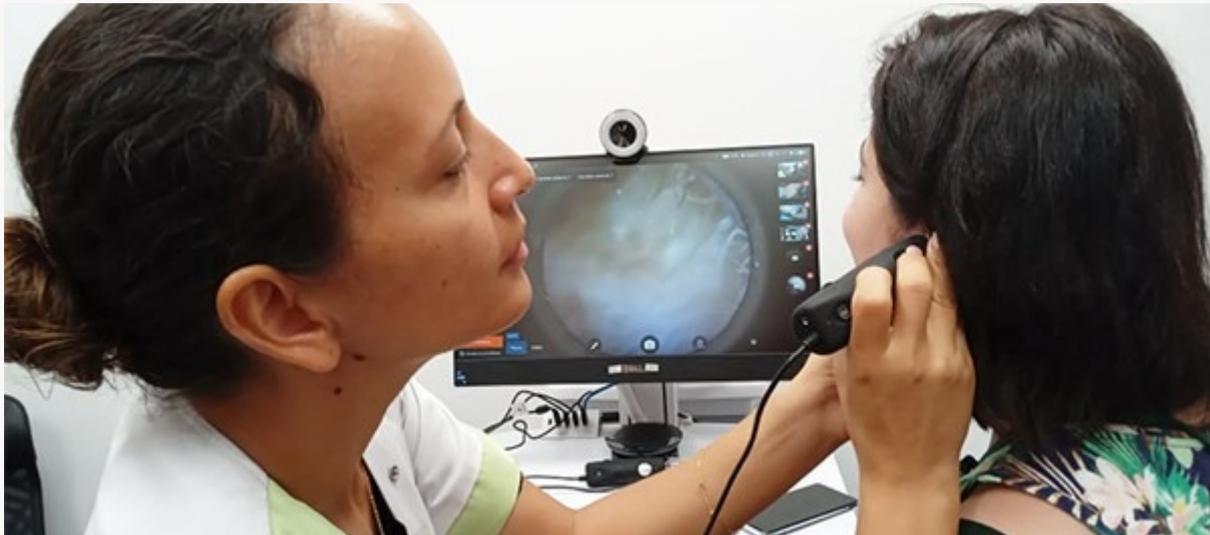
Fin août, la leptospirose est redevenue maladie à déclaration obligatoire. Elle ne l'était plus depuis 1987. L'objectif est d'améliorer les connaissances sur l'épidémiologie, le poids et l'incidence de la maladie ; d'identifier les cas groupés et mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées ; de réévaluer les mesures de prévention en milieu professionnel comme en population générale et les outils diagnostiques en routine. Dans la [***Lettre pro du 15 décembre***](#), le Dr Paul Le Turnier, infectiologue au CHC, vous livrait quelques rappels sur le diagnostic et la prise en charge de la maladie.

Risque de tuberculose aux Amandiers. Pendant plusieurs mois, des demandeurs d'asile ont vécu dans un campement de fortune, sur la place des Amandiers, à Cayenne. La détection de deux cas de tuberculose, fin octobre, a conduit les autorités à organiser le dépistage de 514 personnes en trois jours, avec la Croix-Rouge française et l'appui de nombreux professionnels de santé. Une dizaine de personnes ont été placées sous surveillance et à l'isolement, jusqu'à la levée de doute. Dans les jours suivants, le camp a été démantelé, comme cela était prévu depuis quelque temps. Des demandeurs d'asile ont été installés sur le site de La Verdure, à Cayenne. Pour éviter tout risque d'épidémie, dans un contexte précaire, la Croix-Rouge, soutenue par des professionnels de l'hôpital, a organisé des consultations sur le site. Depuis 2018, le nombre de cas de tuberculose est stable, autour de 70 par an. La Guyane est la région de France présentant le taux le plus élevé devant Mayotte et l'Île-de-France mais inférieur à nos voisins.

Covid-19 : fin de l'urgence sanitaire mondiale. La situation se calme sur le front du Covid-19 et donc la gestion s'aligne sur le national. Globalement les mêmes sous-variants d'omicron. Les tarifs de dépistage sont alignés. Levée de l'obligation vaccinale Covid-19 des soignants mais une forte recommandation. Le point épidémiologique est suspendu fin avril, alors qu'on compte 11 cas pour 100 000 habitants par semaine. Il sera remplacé par un point épidémiologique des infections respiratoires aiguës (IRA). La vaccination reste recommandée également pour les personnes à risque, avec des campagnes de rappel, notamment en association avec la vaccination contre la grippe saisonnière. Le 5 mai, l'OMS annonce que l'urgence sanitaire mondiale est levée. De nombreux changements interviennent le 1er juillet : fin de SI-DEP, fin des barnums de dépistage, l'application TousAntiCovid est mise en pause. Le Covid-19 est intégré à la liste des maladies à déclaration obligatoire par les seuls laboratoires de biologie médicale. La délivrance gratuite de masques, y compris FFP2, est toujours possible pour les personnes à risque de forme grave.

La justice enquête sur l'Atirg ; la continuité des soins assurée. Des responsables de l'Association pour le Traitement de l'Insuffisance Rénale en Guyane (Atirg), qui accueille plus de 70 patients dans ses trois centres d'autodialyse à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, sont mis en cause dans le cadre d'une enquête diligentée par le parquet de Cayenne, en fin d'année. Les soins prodigués par la structure ne sont pas l'objet de l'enquête. Une équipe de médecins néphrologues, des psychologues et une administration provisoire ont été mobilisées par l'ARS pour permettre que la prise en charge des patients se poursuive normalement. Mis en examen pour travail dissimulé et abus de faiblesse sur personne vulnérable, les responsables devraient être jugés l'an prochain.

La E-Santé se développe



Lancement de la plateforme régionale de télésanté Comudoc. Un outil de télésanté unique pour connecter, en Guyane, l'hôpital, la ville et le médico-social au service de la santé des Guyanais. C'est ce qu'ambitionne de devenir Comudoc. Cette plateforme régionale de télésanté a été installée dans six établissements pilotes : les maisons de santé pluriprofessionnelle (MSP) Bourg de Matoury et Léopold (Saint-Laurent du Maroni), les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendants (Ehpad) Saint-Paul et Ebène (Cayenne), l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (Itep) de Roura, et les sites d'hospitalisation à domicile (HAD) du groupe Rainbow (Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni et Maripasoula). Le service de dermatologie du CHC est le premier à proposer ce service de télé-expertise et a commencé à donner des avis. Cette plateforme est mise gratuitement à disposition des professionnels de santé, qu'il s'agisse des experts proposant leurs avis ou des professionnels les sollicitant.

Des tests avec Starlink. En fin d'année, le GCS Guyanis et l'ARS ont réalisé des tests de sécurité pour l'utilisation de Starlink par les professionnels de santé. La constellation de satellites

déployée par Space X permet des usages qui n'étaient pas possibles dans les zones non couvertes par les fournisseurs internet classiques. Le GCS a édité un guide d'utilisation que nous vous avons présenté dans la [Lettre pro du 22 décembre](#).

Le Chog et le CHK passent le cap du Ségur numérique. Le programme national Ségur usage numérique en établissements de santé (SUN-ES) finance, via les fonds Ségur numérique, les initiatives de modernisation des systèmes d'information hospitaliers, nécessaire pour garantir une meilleure prise en charge des patients grâce au partage sécurisé de leurs données. Le Centre Hospitalier de Kourou (CHK) et le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais (Chog) ont franchi le cap cette année. L'établissement kouroucien a notamment été précurseur dans le déploiement du dossier patient informatisé (DPI) tandis que celui de Saint-Laurent du Maroni l'utilise depuis cette année.

Un mois pour parler cybersécurité. Partout en Europe, octobre est le Cybermois, consacré à la cybersécurité. Cette année, l'ARS a proposé un large programme de manifestation sur le sujet à destination des professionnels du secteur de la santé.

Ils ont bougé

- Dimitri Grygowski a pris la direction générale de l'ARS Guyane en remplacement de Clara de Bort, nommée à la tête de celle du Centre – Val-de-Loire. Alexandre de la Volpilière, directeur général adjoint, est nommé à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Il est remplacé par Romain Brochard. Toujours à l'ARS, Estelle Richard a succédé à Johanna Girard en tant que directrice de l'offre de soins.
- Christophe Bouriat est le nouveau directeur général du Centre Hospitalier de Cayenne, en lieu et place de Christophe Robert. Chantale Le Bot, ancienne DRH, est nommée secrétaire générale en remplacement d'Amandine Papin, nommée à Sète. Danièle-Marie Belgodère, jusque-là directrice administrative de la coordination du GHT Guyane, est désormais directrice adjointe chargée des affaires médico-sociales (Ehpad et USLD) et des CDPS. Tadea Stéphenson, ancienne coordinatrice générale des soins au CHK, a été nommée directrice des écoles et instituts de formation paramédicaux au CHC. Salah Daoui, jusque-là directeur des ressources humaines et des affaires médicales au CHK, a rejoint l'hôpital de Cayenne en tant que directeur des affaires financières.
- Monica Bosi a quitté le Centre Hospitalier de Kourou, où une administration provisoire a été nommée pour gérer l'établissement.
- Stéphanie Bernard a quitté la coordination du réseau Périnat Guyane, après une vingtaine d'années sur le territoire, dont huit à la tête du réseau.
- Cora Charles est la nouvelle directrice coordinatrice d'Onco Guyane, après le départ de Carelh Haridas. Le dispositif spécifique régional de cancérologie renforce largement son équipe.
- Tiphaine Legendre est, depuis mars, la coordinatrice du réseau sport santé bien-être de Guyane. Ce poste est financé par l'ARS et la DGCOPOP. Son rôle est notamment de recenser l'offre de sport santé et sport bien-être, d'organiser la formation des éducateurs et d'informer les professionnels de santé sur les dispositifs disponibles pour leurs patients.
- A noter aussi le départ à la retraite, en cette fin d'année, du Dr Serge Caut, unique médecin libéral de Sinnamary, après trente-cinq années d'exercice dans la commune.
- Les trois commissions médicales d'établissement de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni ont élu leurs présidents et vice-présidents, en décembre. Le Pr Félix Djossou est reconduit au CHC avec le Dr Anne-Christèle Dzierzek. Le Dr Mosa Tsafey est élu au CHK avec le Dr

Khalid Chalhoub. A Saint-Laurent du Maroni, le Dr Franklin Samou-Fantcho succède au Dr Balthazar Ntab, avec le Dr Régine Buende Eyenga comme vice-présidente.

■ Début décembre, Awatef Argoubi, infirmière libérale à Cayenne, est élue administratrice du GCS Guyasis. C'est la première fois que la fonction n'est pas assumée par un représentant hospitalier.

■ Au sein du gouvernement, Aurélien Rousseau succède à François Braun comme ministre de la Santé et de la Prévention, lors du remaniement de juillet. Il démissionnera en décembre, suite au vote de la loi « pour contrôle l'immigration, améliorer l'intégration ». L'intérim est assuré par Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé. Aurore Bergé a été nommée ministre des Solidarités et de la Famille, à la suite de Jean-Christophe Combe ; Fadila Khattabi remplace Geneviève Darrieussecq en tant que ministre déléguée chargée des Personnes handicapées. Enfin, le nouveau ministre des Outre-mer, Philippe Vigier, est biologiste et docteur en pharmacie.

EN BREF

◆ Elisabeth Borne à Maripasoula pour le Nouvel An



La Première ministre sera en Guyane pour la Saint-Sylvestre. Elisabeth Borne arrivera dimanche sur le territoire. Après une cérémonie sur la place des Palmistes, elle rencontrera la maire de Cayenne et le président de la Collectivité territoriale. Sa visite la conduira ensuite à Maripasoula, pour une séquence consacrée à la lutte contre l'orpaillage clandestin : survol de sites miniers illégaux, rencontre avec le maire, visite de postes de contrôle et de la base opérationnelle du Neuvième Régiment d'infanterie de marine (9e

Rima), hommage aux militaires morts durant l'opération Harpie se succéderont jusqu'à lundi. De retour à Cayenne, elle participera à un échange entre forces de sécurité et services de l'Etat avant que ne lui soit présenté le dispositif « 100 % contrôles » contre le trafic de stupéfiants à l'aéroport Félix-Eboué.

◆ Les infections respiratoires aiguës se maintiennent à un niveau élevé



« Les indicateurs épidémiologiques des infections respiratoires aiguës (IRA) se maintenaient à un niveau élevé en médecine de ville et aux urgences hospitalières traduisant une circulation intense des IRA en Guyane, constate Santé publique France dans le **dernier point épidémiologique** de l'année. Au cours des semaines des 11 et 18 décembre, le nombre de consultations aux urgences pour bronchiolite chez le nourrisson diminuait progressivement mais

restait à un niveau élevé tandis que le nombre de consultations en CDPS était stable : l'épidémie se poursuit depuis dix semaines. En parallèle, les indicateurs épidémiologiques de la grippe étaient en hausse aux urgences et dans les CDPS : l'épidémie de grippe a démarré il y a trois semaines. Enfin, concernant la Covid-19, le nombre de passages aux urgences et de consultations en CDPS était également en hausse.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Les médecins peuvent transmettre numériquement les feuilles de soins papier

Le **règlement arbitral des médecins libéraux du 28 avril** prévoit la transmission numérique des feuilles de soins papier. L'Assurance maladie vient de communiquer, **sur son site internet**, la



manière dont le médecin peut transmettre les feuilles de soins de manière dématérialisée, en mode dégradé, à l'Assurance Maladie, si le patient n'a pas sa carte Vitale.

- Le médecin scanne la feuille de soins papier, signée par l'assuré.
- Il la transmet électroniquement via le dispositif SCOR, accessible sur son logiciel de facturation.
- La feuille de soins papier constitue alors une pièce justificative (PJ – code nature : FSDE). Elle est télétransmise vers le serveur informatique dédié, nommé « Point d'accueil inter-

régimes ».

- Le médecin reçoit un accusé de réception logique (ARL) « PJ », qui lui confirme que l'Assurance Maladie a reçu la feuille de soins.

Pour bénéficier de SCOR, le médecin doit être équipé d'un scanner et d'un logiciel de facturation agréé, avec l'option scannérisation des ordonnances (SCOR) pour les médecins. Les délégués au numérique en santé de l'Assurance Maladie sont disponibles pour une aide sur les démarches en ligne et les documents dématérialisés. Pour s'informer et connaître les modalités de paramétrage de son logiciel, il est possible de contacter son éditeur de logiciel. Le service SCOR est présenté en détail sur le [site internet de Sesam-Vitale](#).

Agenda



Samedi 30 décembre

Fo Zot Savé. Le Pr Anne-Marie Ergis, neuropsychologue du vieillissement, le Dr Olivier de Ladoucette, psychiatre gériatre et président de la Fondation recherche Alzheimer, et le Dr Rémy Jeanton, neurologue, répondront aux questions de Fabien Sublet sur la maladie d'Alzheimer, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Mercredi 10 janvier

► **Comité de pilotage** sur l'accompagnement des personnes transgenres, organisé par le Corevih, à 11 heures, [sur Teams](#).

Jeudi 11 janvier

► **Groupe de travail** sur le dépistage et la prise en charge en santé sexuelle à destination du jeune public, organisé par le Corevih, à 14 heures en salle Roger-Pradinaud du CHC et [sur Teams](#).

► **Séminaire Pasteur** : « Microbiote des insectes vecteurs », par Yanouk Epelboin, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Jeudi 25 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Génotypes de dengue circulant », par Alisé Lagrave, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Mercredi 31 janvier

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [Inscription obligatoire avant le 30 janvier](#)

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane et la CPTS Centre Littoral, à 20 heures. [S'inscrire](#).

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)